



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LÔ

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 04 SEPTEMBRE 2018

n°31-2018

CENTRE EQUESTRE : MODIFICATIONS DE TARIFS 2018/2019

Le Comité du Syndicat Mixte Pôle Hippique (SMPH) s'est réuni **MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 à 14 heures à SAINT-LO au pôle hippique** (salle de la Madeleine) sur convocation du 27 août 2018.

La séance est présidée, par M. André DENOT, Président.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

ETAIENT PRÉSENTS :

Titulaires

M. Jean-Manuel COUSIN	Conseiller régional
M. André DENOT	Conseiller départemental, Président du SMPH
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental 4 ^{ème} vice-président du SMPH
M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE	Conseiller départemental
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo 2 ^{ème} vice-président du SMPH
Mme Marie-Laure OSMOND-RENIMEL	Conseillère municipale – Ville de Saint-Lô

Suppléante

Mme Catherine SAUCET	Conseillère municipale – Ville de Saint-Lô
----------------------	--

ETAIENT EXCUSES :

Titulaires

Mme Malika CHERRIERE	Conseillère régionale, 1 ^{ère} vice-présidente du SMPH
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale
M. Gilles QUINQUENEL (pouvoir à M. RENIMEL)	Président de Saint-Lô Agglo
M. François BRIERE	Maire de Saint-Lô, 3 ^{ème} vice-président du SMPH

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°17-2018 du 23 avril 2018 d'approbation des tarifs 2018/2019 du centre équestre ;

Vu le rapport du Président qui propose la modification du tarif de la carte FFE ;

Vu l'accord des membres d'intégrer à l'ordre du jour deux tarifs de prestations proposées au centre équestre,

Après en avoir délibéré,

LE COMITÉ DU SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO, à l'unanimité des membres présents,

Accepte la modification des tarifs suivants :

- La carte vacances FFE valable 1 mois : (au lieu de 8 €) passe à 10 €

Dans le cadre des prestations particulières moins de 16 ans :

- Pour toutes les disciplines sauf le horse ball : au lieu de 45 € le tarif pour l'engagement au réel + coaching est de 30 €
- Pour le horse ball : 35 €, tarif qui comprend le coaching

Pour extrait conforme,
Le Président du Syndicat Mixte,



André DENOT

